

**Bureau de l'ordre public
et de la sécurité intérieure**
Affaire suivie par : Françoise ABRIAL
Tél. : 04 75 66 51.21
pref-ordre-public@ardeche.gouv.fr

Privas, le 5 mars 2021

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires

(en communication à MM. les sous-préfets)

OBJET : Adaptation posture VIGIPIRATE

À la suite des attentats de l'automne 2020, la posture VIGIPIRATE a été adaptée, et l'ensemble du territoire élevé au niveau « *Urgence attentat* ».

Consécutivement à la fin des procès pour terrorisme des attaques de Charlie Hebdo et du Thalys, et au report à septembre 2021 du procès des attaques du 13 novembre 2015, **la posture VIGIPIRATE est ramenée au niveau « Sécurité renforcée – risque attentat »** sur l'ensemble du territoire national à compter du **5 mars 2021**. Ce niveau d'alerte atteste d'un niveau de menace durablement élevé, mais moindre qu'en fin d'année 2020.

Cette posture adapte le dispositif en **désactivant les mesures relatives à la restriction des activités aux abords des installations et bâtiments désignés comme cibles potentielles**, mises en place dans le contexte précédent d'Urgence attentat.

Toutefois, **dans le contexte de crise sanitaire**, je vous demande de bien vouloir **maintenir une vigilance sur la sécurité des sites suivants**:

- les espaces de commerce et les sites d'activité réouverts au public ;
- les lieux de culte, sites touristiques et transports publics de personnes, en particulier lors des vacances scolaires et universitaires ;
- les bâtiments publics, **avec une attention particulière sur les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, ainsi que sur les sites de production, de stockage et de distribution de produits de santé, y compris les centres de vaccination**, pour les communes qui en sont dotées.

Je vous rappelle également l'importance de prolonger l'effort de communication, notamment par la mise en place des logogrammes adaptés sur les espaces d'accueil du public.

Par ailleurs, je vous invite à promouvoir la nouvelle plateforme www.vigipirate.gouv.fr. Il s'agit d'un outil pédagogique accessible à tous, permettant d'être sensibilisé à la menace terroriste et d'avoir une meilleure connaissance des gestes et réflexes à adopter.

Je sais compter sur votre totale mobilisation.

Le Préfet,



Thierry DEVIMEUX